

Rivière de Crac'h. Au chevet du malade

Parce qu'elles menacent la conchyliculture et le tourisme, les contaminations bactériennes sur les rivières de Crac'h et de Saint-Philibert sont devenues insupportables. La lutte s'organise. Voici comment.



Pendant plus d'un an, deux techniciens du syndicat ont arpenté les rives des rivières de Crac'h et Saint-Philibert, afin d'établir un diagnostic des contaminations.

Des plages interdites à la baignade à Carnac ou à La Trinité cet été encore. Des interdictions, de loin en loin, de ramasser certains types de coquillages. Des obligations de placer les coquillages en bassins de décontamination, etc. À mille lieux des cartes postales riantes, cette photographie-là est la face sombre, inquiétante et pourtant bien réelle du milieu aquatique en pays d'Auray. Elle est la conséquence des pollutions bactériennes, d'origine ani-

male ou humaine.

Un diagnostic des contaminations

Les acteurs du territoire, conchyliculteurs, professionnels du tourisme et élus, en sont tellement conscients désormais que l'indispensable opération reconquête est en marche. Les rivières de Crac'h et de Saint-Philibert, qui irriguent les principales zones conchylicoles et touristiques, sont au cœur des préoccupations.

En 2012, les dix communes concernées par ce bassin versant ont sollicité le syndicat mixte du Loc'h et du Sal, afin qu'il étende son champ d'investigation à un territoire qui n'avait jusque-là pas fait l'objet d'une étude globale. Pendant plus d'un an, deux techniciens du syndicat ont arpenté les rives des 120 km de cours d'eau afin d'établir un diagnostic des contaminations.

Nicolas Rollo est l'une des deux « fourmis » ayant recensé

les « 342 rejets potentiels, dont 99 % ne posent pas de problème ». Il remettra aujourd'hui (*) officiellement les résultats de l'étude.

Ce travail de cartographie très précis a permis d'isoler des secteurs homogènes et de déterminer dans chacun d'entre eux si la pollution est d'origine animale, ou si elle est due à la défécation d'un poste de relevage ou à un assainissement défaillant, voire absent.

« L'idée est de déterminer des

secteurs d'interventions prioritaires en fonction de plusieurs critères : la proximité des parcs ostréicoles, la récurrence des pollutions et la quantité de bactéries relevées », explique Bernard Henry, vice-président du syndicat mixte du Loc'h et du Sal.

Déterminer les priorités

Cette base de travail déterminera les priorités d'action des dix communes ainsi que des deux syndicats mixtes en charge de

l'assainissement sur le secteur. Parfois, il faudra agir sur l'assainissement collectif (postes de relevage), parfois sur l'assainissement autonome (mise en conformité) et d'autres fois sur l'agricole (mesures pour empêcher le ruissellement des tas de fumier ou pour trouver une alternative à l'abreuvement des bêtes directement à la rivière).

La menace du préfet

Il ne faut pas se le cacher : la partie s'annonce difficile, au regard d'une législation rendant exceptionnelle la contrainte en matière d'assainissement. Mais il n'y a plus le choix : six mois de l'année, les ostréiculteurs de la rivière de Crac'h sont contraints de passer leurs coquillages en bassins de décontamination avant de les commercialiser. Et c'est un moindre mal pour l'instant : si la qualité des eaux ne s'améliore pas d'ici l'été prochain, un déclassement allant jusqu'à l'interdiction totale n'est pas à exclure.

Lors d'une réunion avec les conchyliculteurs en juin, le préfet avait indiqué que sans amélioration des analyses, une interdiction totale de pêche des coquillages fouisseurs serait prise avant l'été prochain dans le secteur de la baie de Quiberon. On imagine les conséquences pour les professionnels, mais aussi l'impact sur le tourisme.

Benoit Siohan

(*) Le comité de pilotage « Rivières de Crac'h, Saint-Philibert » se réunit cet après-midi à l'espace Les Chênes à Crac'h. Il réunit élus, professionnels et associations.

> Aujourd'hui

URGENCES

SANTÉ

POUR UN CONSEIL MÉDICAL OU POUR CONTACTER LE MÉDECIN DE GARDE : tél. 02.97.68.42.42, de 20 h à 8 h.
EN CAS D'URGENCE VITALE : tél. 15 ou 18 (112 depuis un portable).
PHARMACIES DE GARDE DANS LE PAYS D'AURAY : tél. 32.37 (0,34 €/minute).

SÉCURITÉ

POMPIERS : tél. 18.
POLICE-GENDARMERIE : tél. 17.
APPEL DEPUIS UN PORTABLE : tél. 112.

LOISIRS

PISCINE : tél. 02.97.37.44.92. Ouverte de 12 h à 13 h 30.
BIBLIOTHÈQUES : médiathèque et espace multimédia : fermés. Tél. 02.97.56.18.01. La médiathèque met à disposition des boîtes de retour pour restituer les documents, à l'extérieur du bâtiment (sur le mur, à gauche de la porte d'entrée du centre culturel Athéna, côté parvis).
LUDOTHÈQUE : tél. 02.97.24.16.63. Fermée.

CINÉMA

LES ARCADES

Relâche.

LE TÉLÉGRAMME

PUBLICITÉ : tél. 02.97.84.46.00.
PORTAGE À DOMICILE : tél. 09.69.36.05.29 (numéro cristal, appel non surtaxé).
AVIS D'OBSÈQUES : tél. 0.810.811.046 (coût appel local) ; fax 0.820.200.538 (0,118 € TTC la minute).
PETITES ANNONCES : tél. 0.810.512.512 (coût appel local).
RÉDACTION : 13, place Joffre, tél. 09.69.36.05.29 ; fax 02.97.50.76.54 ; e-mail : auray@letelegramme.fr

Les grands moyens pour sauver la rivière

Sécurisation des réseaux, nouveaux raccordements, réhabilitation des stations d'épurations : depuis quelques années, les collectivités mettent le paquet pour reconquérir la qualité de l'eau.



La station d'épuration de Plouharnel, dont les travaux ont commencé la semaine dernière, devrait être opérationnelle en juin prochain.

Pendant longtemps « on » n'a rien fait. Mais dans la société d'Internet et du risque zéro, la politique de l'autruche qui a longtemps prévalu ne pouvait plus durer : le tourisme et l'activité conchylicole, soit les deux principaux moteurs de l'activité au pays d'Auray, n'y auraient pas survécu.

La fin des lagunes

Heureusement, depuis cinq ans les collectivités ont réagi fortement en investissant massivement dans l'assainissement : 15 M€ pour la station d'épuration de Quiberon, inaugurée en 2008, 7 M€ pour celle de Car-

nac-La Trinité (2011), 8 M€ pour celle de Kerran (Saint-Philibert, Crac'h, Locmariaquer) en fonction depuis juin dernier et près de 11 M€ pour celle de Plouharnel, dont les travaux ont commencé la semaine dernière, et qui devrait être opérationnelle en juin prochain. Comme les stations de Kerran et de Kergouellec (Carnac), il s'agira d'un système membranaire, beaucoup plus efficace que le lagunage qui prévalait jusque-là.

La dernière station de ce type, celle de Ploemel, va d'ailleurs disparaître, via un raccordement des eaux usées de la com-

mune à la station de Kergouellec.

Dans le même temps, les deux syndicats mixtes gérant l'assainissement ont entrepris de sécuriser les postes de relèvement, afin d'éviter que la moindre panne mécanique génère des pollutions.

Raccordements en zone sensible

Reste un (gros) problème à régler : celui de l'assainissement non collectif. Dans les dix communes concernées par le bassin versant, 2.500 maisons sont dans ce cas (pas toutes sur ce bassin versant, cependant).

Toutes, bien sûr, ne seront pas raccordées : des assainissements non collectifs bien réalisés et éloignés des cours d'eau ne posent pas de problèmes. Mais dans les zones les plus sensibles, le syndicat mixte ABQP a d'ores et déjà choisi d'intervenir : d'ici l'été, pour 600.000 €, 53 maisons et bâtiments professionnels seront raccordés dans le secteur de Kernivillit sur la commune de Saint-Philibert, tout près du pont de Kerisper. Le chantier continuera ensuite sur le secteur de Kersolar jusqu'à Crac'h.

B.S.

Le Télégramme à votre disposition

LA PETITE CASSEROLE - Restaurant - Grill
1, place aux Roues - AURAY - Tél. 02.97.24.09.96
Ouvert du lundi au samedi de 10 h 30 à 15 h et de 18 h à 22 h
Fermé le mardi soir